



# ASSOCIATION SPRIET

600, Avenue Jean-Jaurès – 59790 RONCHIN

Email : [contact@association-spriet.fr](mailto:contact@association-spriet.fr)

Banque Postale : compte 1156974A Lille

**IBAN** : FR38 2004 1010 0511 5697 4A02 640 - **BIC** : PSSTFRPPLIL

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 23 mars 2013 Auberge de la Forge à Villeneuve d'Ascq

### Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du CA du 1<sup>er</sup> décembre 2012,
- Remarques et commentaires sur le numéro 35 de «La Tribu»,
- Information sur le nombre d'adhérents et sur la trésorerie,
- Clôture des comptes 2012,
- Organisation de la prochaine Assemblée Générale le 9 juin 2013,
- Echanges généalogiques sur les recherches en cours,
- Suite de la mise à jour du site internet,
- Commande de vin,
- Questions diverses.

10 votants pour ce CA, le quorum est atteint.

### Approbation du compte rendu du CA du 1<sup>er</sup> décembre 2012

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### Remarques et commentaires sur le numéro 35 de «La Tribu»

La "Tribu" a été éditée à 120 exemplaires et a été expédiée le 7/01/2013 aux 92 adhérents à jour de leur cotisation en 2012, ainsi qu'à 2 nouveaux adhérents 2013. 15 revues ont été destinées aux organismes, dont le Dépôt Légal, ou associations voisines, et à Aymeric Spriet – notre hôte à la Maison Natale Charles de Gaulle lors de notre dernière AG. 20 exemplaires ont été réimprimés par la suite.

Olivier fait un tour de table pour connaître l'avis des membres présents au sujet de ce numéro 35. A l'unanimité, la qualité et le contenu de la "Tribu" sont grandissants.

Commentaires parmi tant d'autres :

- « - Les photos sont excellentes,
- Parfait,
- Numéro extra et passionnant,
- Je me suis installée dans mon canapé et je l'ai dévorée jusqu'au bout.. »

Et de nombreux messages de sympathie reçus des membres qui ont immédiatement répondu et réglé leur cotisation dès réception du numéro.

Il nous faudra néanmoins limiter le nombre de pages à 68 car les frais d'expédition peuvent varier d'une centaine d'euros en fonction du poids, cette année, le surpoids a été évité de justesse : 70 pages + 2 couvertures + 1 transparent, il faudra faire un peu moins.

Olivier remercie tous ceux qui ont contribué à cet excellent numéro.

Herman et Christina ont remarqué une erreur dans le commentaire de la photo correspondant au carnet familial, rubrique naissance, il s'agit de Seppe SPRIET (Belgique) page 44. Un erratum sera publié dans le numéro 36, avec toutes nos excuses pour la mauvaise information diffusée.

Des projets d'articles pour le prochain numéro fument déjà :

- Olivier va poursuivre ses investigations chez les notaires et l'état civil de la mairie de Ronchin où de nombreux actes représentent des trouvailles pour raconter la suite de notre saga Ronchin.

- Dans les cimetières, il y a de nombreuses tombes portant le nom de Spriet.

- Jean-Paul Blanquart s'est penché également sur un sujet : les expatriés. Notamment au Maroc, on peut répertorier une centaine de familles Spriet ou descendants.

Alors, le Président confirme que ce n'est pas par hasard si l'association comporte près d'une centaine d'adhérents, dont de nombreux témoignent sur la Tribu pour laquelle il y a encore matière.

### **Information sur le nombre d'adhérents et sur la trésorerie**

- 70 adhérents à ce jour ont réglé leur cotisation.

- En caisse au 28/02/2013 :

COMPTE EPARGNE BANQUE POSTALE : 6051.56 €

COMPTE COURANT BANQUE POSTALE : 539.67 €

### **Clôture des comptes 2012**

Les vérificatrices Odette Spriet et Thérèse Spriet ont approuvé les comptes au 31/12/2012, le 9 mars dernier chez François et Odette à Lesquin, en présence des membres du bureau.

### **Organisation de la prochaine Assemblée Générale le 9 juin 2013**

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration, le 1<sup>er</sup> décembre 2012, il a été décidé de la date du dimanche 9 juin 2013 à La Piscine à Roubaix.

Catherine et Olivier s'y sont retrouvés en janvier après avoir donné rendez-vous à la responsable de l'évènementiel dans le but d'organiser la manifestation. Ils ont traversé le musée, visité l'auditorium pour tenir l'AG et mangé sur place pour tester les repas réalisés par le traiteur Meert à Lille. Par la suite, Olivier a rencontré le traiteur pour étudier avec le conseil d'administration le menu qui sera choisi.

Proposition horaire soumise au CA, en fonction de l'ouverture du Musée et des contraintes :

- **Rendez-vous à 12h** : accueil dans le hall de La Piscine puis apéritif dans le restaurant, suivi du repas,
- **13h30** : passage dans l'auditorium pour l'assemblée générale, celui-ci est entièrement équipé pour les réunions et conférences,
- **15h** : visite guidée par groupes de 20 personnes,
- **16h30** : visite libre qui permettra à chacun de revoir les sujets et œuvres qui l'intéressent davantage,

- **18h** : fermeture du Musée.

Après approbation par le CA du planning ci-dessus, il nous faut à présent décider du menu unique imposé par le prestataire Meert.

La formule choisie par le CA est le menu « Tour » qui comporte :

- Apéritif : 1 coupe de Crémant et 3 canapés,
- Croustillant de légumes provençaux à la purée de citrons confits, chèvre au miel, et toast et tapenade,
- Ballotine de volaille au foie gras et son crumble au parmesan,
- La gaufre Meert (spécialité de la maison),
- 1 verre de Muscadet, 1 verre de Bordeaux Mercadières, eau et café.

Cette AG promet d'être une réussite étant donné le cadre grandiose proposé pour l'occasion. Nous comptons sur une cinquantaine de participants. Olivier propose de faire traduire en Néerlandais la convocation qui expliquera synthétiquement l'Histoire de La Piscine. Christina est d'accord pour s'en charger afin de faire participer quelques Belges à notre événement.

Après calculs et délibération, il est décidé du montant demandé pour cette journée, en fonction de l'estimation de la prise en charge de l'association :

- **32 Euros** par personne,
- Gratuit pour les moins de 30 ans membres ou descendants de membres,
- 32€ pour les moins de 30 ans non membres.

En 2011, nous avons demandé une participation de 25€, le coût restant à la charge de l'association était de 359€.

En 2012, participation de 25€ et coût résiduel de 461€ ;

L'estimation du coût pour 2013 est d'un peu plus de 700€ avec une participation de 32€.

En effet,

- Tarif de l'auditorium = 186€,
- 50 personnes estimées, soit 3 groupes en visite guidée x 78€ = 234€,
- 50 entrées au Musée x 4€ = 200€ (à noter que ce tarif d'entrée est diminué du fait qu'il n'y ait pas d'exposition temporaire prévue le 9 juin)
- Apéritif = la différence entre le prix du menu et le prix demandé aux membres.

A noter que les frais fixes seront diminués si nous sommes plus de 50.

NB : 6 mandats seront à expiration cette année, il s'agit d'Olivier Spriet, Guy Spriet, Louis Duchène, Herman SPRIET, Valérie SPRIET et Elisabeth PARSY. Nous serons donc amenés à voter lors de l'AG.

### **Echanges généalogiques sur les recherches en cours**

Olivier s'est rendu compte lors de ses nombreuses recherches d'actes et textes qu'il y avait des erreurs ou des doutes concernant quelques données et dates.

Il nous faut impérativement explorer, récupérer des éléments et surtout communiquer dès lors que nous obtenons des informations sûres, afin de continuellement mettre à jour les fichiers.

La commission généalogique a une importance capitale dans la récolte et la diffusion de ces informations, car la généalogie est une science exacte. Nous devons tous avoir la même généalogie, c'est à dire un « référentiel », qui donne la clé de voûte de notre savoir, de nos connaissances par

rapport à l'association et ce qui est publié.

La commission doit peut-être davantage travailler sur des thèmes, des branches, des périodes précises, elle est tenue de répondre à chaque question qui lui serait posée avec exactitude.

Les sources sont importantes et chacun doit les vérifier et les mettre en phase pour maintenir une seule et unique base de données généalogique.

### **Suite de la mise à jour du site internet**

Quelques modifications ont été faites en janvier 2013, mais attention, il faut continuer à faire des mises à jour régulières quant aux manifestations à venir ou informations diverses. A présent, nous pouvons retirer la parution de la Tribu et mettre le message concernant la prochaine Assemblée Générale, et pourquoi pas la commande de vin...

Un mail d'information sera prochainement envoyé à tous les adhérents ayant renseigné une adresse mail.

### **Commande de vin**

Le tarif est identique à l'an dernier, soit 4€ la bouteille = 48€ le carton de 12 bouteilles. Bien entendu, ce tarif est maintenu en fonction de la quantité commandée. 372 bouteilles commandées en 2012.

Un tour de table est alors réalisé pour connaître la tendance pour 2013. Déjà plus de 200 bouteilles parmi les membres du CA. Nous attendrons de voir le retour par rapport au mail qui sera envoyé et la commande devra être ensuite rapidement passée pour distribuer les cartons lors de l'AG.

### **Questions diverses**

Olivier tenait à souligner qu'il était un Président heureux et qu'il était fier de présider notre association pour diverses raisons et notamment en mémoire de Maurice, notre Président fondateur. Depuis le début de son mandat, il y a bientôt 6 ans, il a connu 5 numéros de la Tribu, tous aussi passionnants les uns que les autres, la préparation de la 5<sup>e</sup> Assemblée Générale, la réunion « quinquennale » à Hellemmes en 2007, ainsi que le nombre grandissant des adhérents : à l'époque, le dernier adhérent portait environ le numéro 260, à présent, nous en sommes au numéro 317.

Il faudrait maintenant penser à organiser une nouvelle réunion « quinquennale ».

Comme l'a prouvé l'exemple du Forum du Mélantois, la passion et l'excitation sont au rendez-vous de ces manifestations et il nous faut continuer dans ce sens.

Alors pour ce faire, il est temps de penser à ce que nous ferons en 2014, et de « creuser » davantage parmi les pistes déjà évoquées depuis quelques temps, et lancer l'opération « assemblée exceptionnelle ».

En 2014, cela fera 100 ans que la guerre 14-18 aura commencé, avec toutes les commémorations prévues à cette occasion. Olivier demande au CA de lister ce qu'il serait possible de faire en 2014, en se posant les questions :

- Où ?
- Comment ?
- Quand ?
- Avec qui, ou seuls ? Possibilité en partenariat avec le Fort de Seclin ou la Mémoire de Ronchin.

En tant qu'association domiciliée à Ronchin de par son siège social, nous sommes référencés et nous pouvons bénéficier de la communication et des opportunités proposées par la municipalité.

Jean-Paul Blanquart a également de nombreux atouts et connaissances pour organiser une grande exposition. Il propose plusieurs thèmes comme celui des SPRIET morts à la guerre, pendant la guerre ou par suite de blessures. On pourrait commencer par photographier les tombes et monuments aux morts en France et en Belgique.

Il existe des sites spécialisés et des organismes à la mémoire des hommes. Egalement, on pourrait s'orienter vers les Fédérations de Généalogie, collecter et collectionner des données pour ensuite se les échanger.

Voilà, ce petit mot de la fin par le président : **avoir des projets, c'est assurer la pérennité de l'association SPRIET.**

Car en effet, tous les indicateurs mis en place révèlent la fidélisation des membres .Pour exemple, plus de deux tiers des adhérents ont réglé leur cotisation dans les 30 jours qui ont suivi la réception de la Tribu avec appel à cotisation.

Le côté familial et le côté généalogique sont indissociables.

François profite pour remercier au nom de tous Olivier pour son investissement.

C'est vrai, Oliver ne ménage pas la force qu'il emploie à présider notre association, avec foi et conviction.

Catherine SPRIET  
Secrétaire

Olivier SPRIET  
Président